Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation Hydroxyde de potassium, 0.5 N alcoolique

Numéro de Produit 6265

Autre Identification des Numéros de Produit 6265-1, 6265-16, 6265-2.5, 6265-32, 6265-5

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie Ricca Chemical Company
Adresse 412 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)	800-424-9300
CHEMTREC (International)	1+ 703-527-3887

1.5. Adresse du distributeur

Ricca Chemical Company
412 West Fork Drive
Arlington, TX 76012 USA

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Classe de danger	Catégorie	Mention de danger	Mentions de précaution
Toxicité aiguë - voie orale	Catégorie 4	H302	P264,P270,P301+P312,P330,P501
Toxicité aiguë - par contact cutané	Catégorie 3	H311	P280,P302+P352,P312,P321, P361+P364,P405,P501
Liquides inflammables	Catégorie 2	H225	P210,P233,P240,P241,P242,P243, P280,P303+P361+P353,P370+P378, P403+P235,P501
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Catégorie 2	H315	P264,P280,P302+P352,P321, P332+P313,P362+P364
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Catégorie 1	H318	P280,P305+P351+P338,P310
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B	H360	P201,P202,P280,P308+P313,P405, P501
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 2	H371	P260,P264,P270,P308+P311, P405,P501

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes

Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

REMARQUE : Les mentions de danger peuvent être combinées sur les étiquettes pour améliorer la clarté et la lisibilité.

Numéro de danger	Mention de Danger:
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
H371	Risque présumé d'effets graves pour organes

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

Mentions de précaution:

REMARQUE : Les conseils de prudence peuvent être combinés ou regroupés sur les étiquettes pour améliorer la clarté et la lisibilité.

Prévention

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel antidéflagrant.
P242	Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
P243	Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques
P260	Ne pas respirer fumées ou brouillard.
P264	Se laver mains, bras et visage soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280	Porter gants de protection et protection oculaire.

Intervention

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P330	Rincer la bouche.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P361+P364	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.

Stockage

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.

Élimination

Numéro de précaution	Conseil de prudence
P501	Éliminer le contenu/récipient dans flux de déchets approprié conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.3. Dangers non Classés

Aucun autre danger identifié.

2.4. Ingrédients de toxicité aiguë inconnue

91.2 pour cent de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité cutanée aiguë inconnue. 3.6 pour cent de ce mélange est constitué d'ingrédients dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue.

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants du Mélange

Nom chimique (UICPA)	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Poids%
ethanol	Alcool éthylique	64-17-5	87.58
water	eau	7732-18-5	4.41
methanol	Alcool méthylique	67-56-1	4.38
potassium hydroxide	Hydroxyde de potassium; caustic potash	1310-58-3	3.61
	Conservateur	Proprietary	< 0.1

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

Inhalation: On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Donne lieu à un assèchement et des fissures qui peuvent entraîner des infections secondaires et la dermatite. L'absorption cutanée provoque plusieurs des symptômes de l'inhalation.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Toxique par contact cutané Liquide inflammable. Légèrement corrosif. Principalement toxique par ingestion. Ne peut être rendu non toxique. En cas d'ingestion, donner une grande quantité d'eau et provoquer le vomissement. Contacter un médecin. Le contact peut provoquer une sécheresse et des craquelures de la peau. Peut provoquer une irritation des yeux. Laver à l'eau les zones de contact. Peut provoquer une irritation du système respiratoire. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive.CONTACT AVEC LA PEAU: Résulte en un Peut entraîner un assèchement et des fissures qui peuvent mener à des infections secondaires et des dermatites. L'absorption cutanée cause de nombreux symptômes de l'inhalation.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

En cas d'incendie: Utiliser produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants. Utiliser l'eau pulvérisée à la couverture antifeu pour refroidir les contenants exposés aux flammes, et rincer les déversements ou vapeurs non enflammés loin des flammes.

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Liquide et vapeurs très inflammables Risque modéré d'explosion et risque dangereux d'incendie lorsque exposé à la chaleur, les étincelles et les flammes nues. Au-dessus du point d'éclair, les mélanges de vapeur-air sont explosives dans les limites inflammables mentionné ci-dessus. Sensible à la décharge statique.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec un masque complet à débit constant ou tout autre mode de pression positive.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques Porter gants de protection et protection oculaire.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Éliminer toutes les sources d'inflammation. Contenir le déversement. Ne pas rincer à l'égout. Absorber avec un matériau inerte approprié (vermiculite, sable sec, etc.) et placer dans un conteneur de déchets chimiques pour une élimination appropriée dans une installation d'élimination des déchets approuvée. Ventiler la zone de déversement. Disposer d'un agent extincteur en cas d'incendie. Utiliser des outils et de l'équipement sans étincelles. Éliminer conformément à la réglementation locale.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Entreposer dans un endroit sûr et inflammable, à l'écart de toute source d'inflammation. Les contenants vides peuvent être dangereux puisqu'ils retiennent les résidus de produits.

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

OSHA américaine - Limites d'exposition admissibles (PEL) - Moyennes pondérées dans le temps (TWA)

Nom chimique	Numéro CAS	Limite d'exposition
Alcool éthylique	64-17-5	1000 ppm TWA; 1900 mg/m3 TWA
Alcool méthylique	67-56-1	200 ppm TWA; 260 mg/m3 TWA

OSHA américaine - Limites d'exposition admissibles (PEL) - Limites maximales

Aucune limite n'a été trouvée.

OSHA américaine - Limites d'exposition admissibles (PEL) - Limites d'exposition à court terme (STEL)

Aucune limite n'a été trouvée.

OSHA américaine - Substances chimiques spécifiquement réglementées

Aucune limite n'a été trouvée.

ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Valeurs plafonds (TLV-C)

Nom chimique	Numéro CAS	Limite d'exposition
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	2 mg/m3 Ceiling

ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Limites d'exposition à court terme (TLV-STEL)

Nom chimique	Numéro CAS	Limite d'exposition
Alcool éthylique	64-17-5	1000 ppm STEL
Alcool méthylique	67-56-1	250 ppm STEL

ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Moyennes pondérées dans le temps (TLV-TWA)

Nom chimique	Numéro CAS	Limite d'exposition
Alcool méthylique	67-56-1	200 ppm TWA

8.2. Controles de Exposición

Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés sous la limite d'exposition atmosphérique.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Protection Respiratoire: La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si la limite d'exposition est dépassée, un masque respiratoire complet avec cartouche de vapeur organique peut être porté.

Protection de la Peau: Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Lunettes de sécurité.

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique:	liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Données non disponibles.
Seuil d'Odeur:	Données non disponibles.
Point de Fusion / Congélation:	Données non disponibles.
Point d'Ébullition Initial / Plage:	Approximativement 77°C
Inflammabilité:	Données non disponibles.
Limites d'inflammabilité / d'explosivité:	Data not available. - 19%
Point d'éclair:	13 °C (calculated)
Température d'Auto-Inflammation:	Données non disponibles.
Température de Décomposition:	Données non disponibles.
pH:	> 13
Viscosité cinématique:	Données non disponibles.
Solubilité:	Données non disponibles.
Pression de Vapeur:	Données non disponibles.
Taux d'Évaporation:	Données non disponibles.
Mass volumique et densité relative:	0.82
Densité de Vapeur relative:	Données non disponibles.
Caractéristiques des particules:	Données non disponibles.
Coefficient de Partage n-octanol/eau (valeur logarithmique):	Données non disponibles.

NOTE: Flash point was calculated according to the method of Gmehling and Rasmussen (Ind. Eng. Chem. Fundament, 21, 186, (1982)), as allowed by GHS Rev 7, section 2.6.4.2.3.

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Comburants, platine, Sodium, Dioxyde de Potassium, Pentafluorure de Brome, Bromure d'Acétyle, Chlorure d'Acétyle, chaleur, étincelles, flamme nue.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

Estimation de la toxicité aiguë par voie orale (ETA): 1627 mg/kg(calculé)

Nom chimique	Numéro CAS	Toxicité
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Oral LD50 Rat 205 mg/kg (Source: Canada_HSA)
Alcool éthylique	64-17-5	Oral LD50 Rat 7060 mg/kg (Source: NLM_CIP)
Alcool méthylique	67-56-1	Oral LD50 Acute Toxicity Estimate 100 mg/kg (Source: ECHA)

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

Estimation de la toxicité aiguë par voie cutanée (ETA): 601 mg/kg(calculé)

Nom chimique	Numéro CAS	Toxicité
Alcool méthylique	67-56-1	Dermal LD50 Acute Toxicity Estimate 300 mg/kg (Source: ECHA)

Toxicité aiguë - Exposition par inhalation:

Estimation de la toxicité aiguë par inhalation (ETA, vapeur): 68.3975 mg/L, 4 h(calculé)

Nom chimique	Numéro CAS	Toxicité
Alcool éthylique	64-17-5	Inhalation LC50 Rat 116.9 mg/L 4 h (males, vapor, Source: ECHA_API); Inhalation LC50 Rat 133.8 mg/L 4 h (females, vapor, Source: ECHA_API)
Alcool méthylique	67-56-1	Inhalation LC50 Acute Toxicity Estimate 3 mg/L 4 h (Source: ECHA)

11.2 Cancérogénicité

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Nom chimique	Numéro CAS	Classification
	No data found.	

Programme national de toxicologie (NTP)

Nom chimique	Numéro CAS	Classification
Alcool éthylique	64-17-5	Male Rat - Not Tested; Female Rat - Not Tested; Male Mice - Inadequate Experiment; Female Mice - Inadequate Experiment (TR-510)

Agents cancérigènes spécifiquement réglementés par U.S. OSHA

Nom chimique	Numéro CAS	Classification
	No data found.	

11.3 Información Toxicológica Adicional:

Nocif en cas d'ingestion. Toxique par contact cutané. Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour organes.

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

Nom chimique	Numéro CAS	Espèces	Exposition	Toxicité
Alcool éthylique	64-17-5	Earthworm	Acute	LC50 48 h Eisenia foetida 0.1 - 1 mg/cm2 [filter paper] (IUCLID)
Alcool méthylique	67-56-1	Earthworm	Acute	LC50 48 h Eisenia foetida >1 mg/cm2 [filter paper] (IUCLID)
Alcool éthylique	64-17-5	Freshwater Fish	Acute	LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 12.0 - 16.0 mL/L [static] (EPA); LC50 96 h Pimephales promelas >100 mg/L [static] (EPA); LC50 96 h Pimephales promelas 13400 - 15100 mg/L [flow-through] (EPA)
Alcool méthylique	67-56-1	Freshwater Fish	Acute	LC50 96 h Pimephales promelas 28200 mg/L [flow-through] (EPA); LC50 96 h Pimephales promelas >100 mg/L [static] (EPA); LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 19500 - 20700 mg/L [flow-through] (EPA); LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 18 - 20 mL/L [static] (EPA); LC50 96 h Lepomis macrochirus 13500 - 17600 mg/L [flow-through] (EPA)
Alcool éthylique	64-17-5	Water Flea	Acute	LC50 48 h Daphnia magna 9268 - 14221 mg/L (IUCLID); EC50 48 h Daphnia magna 2 mg/L [Static] (EPA)

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 1 L, 4 L, 10 L, 20 L, 500 mL

Numéro des NU: UN2924

Nom d'Expédition: Flammable Liquid, Corrosive, n.o.s. (Ethanol, Potassium Hydroxide)

Classe de Danger: 3 (8)

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1 L, 4 L, 10 L, 20 L, 500 mL

Numéro des NU: UN2924

Nom d'Expédition: Flammable Liquid, Corrosive, n.o.s. (Ethanol, Potassium Hydroxide)

Classe de Danger: 3 (8)

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1 L, 4 L, 10 L, 20 L, 500 mL

Numéro des NU: UN2924

Nom d'Expédition: FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (ethanol, potassium hydroxide)

Classe de Danger: 3 (8)

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.01. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
		No data found.

15.02. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Danger

Nom chimique	Numéro CAS	RQ
		No data found.

15.03. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	1000 lb final RQ; 454 kg final RQ
Alcool méthylique	67-56-1	5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ

15.04. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxique

Nom chimique	Numéro CAS	Liste	Informations réglementaires
Alcool méthylique	67-56-1	Emission Reporting	1.0 % de minimis concentration

15.05. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Present
Alcool éthylique	64-17-5	Teratogen
Alcool méthylique	67-56-1	Present

15.06. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Environmental hazard
Alcool éthylique	64-17-5	Present
Alcool méthylique	67-56-1	Environmental hazard

15.07. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	sn 1571
Alcool éthylique	64-17-5	sn 0844
Alcool méthylique	67-56-1	sn 1222

15.08. Proposition de la Californie 65

Nom chimique	Numéro CAS	Informations réglementaires
Alcool éthylique	64-17-5	"carcinogen, 7/1/1988 (when associated with alcohol abuse); carcinogen, 4/29/2011" As Alcoholic beverages [RR-01961-4]
Alcool éthylique	64-17-5	"developmental toxicity, 10/1/1987 (listed under Ethyl alcohol in alcoholic beverages)" As Alcoholic beverages [RR-01961-4]
Alcool méthylique	67-56-1	developmental toxicity, 3/16/2012

15.09. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Nom chimique	Numéro CAS	Liste	Statut
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	DSL	Present
Alcool éthylique	64-17-5	DSL	Present
Alcool éthylique	64-17-5	NDSL	"Present" As Alcohols, C1-3 [68475-56-9]
Alcool méthylique	67-56-1	DSL	Present
Alcool méthylique	67-56-1	NDSL	"Present" As Alcohols, C1-3 [68475-56-9]
eau	7732-18-5	DSL	Present

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Nom chimique	Numéro CAS	Statut
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Present (ACTIVE)
Alcool éthylique	64-17-5	Present (ACTIVE)
Alcool méthylique	67-56-1	Present (ACTIVE)
eau	7732-18-5	Present [XU] (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Nom chimique	Numéro CAS	Liste	Numéro
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	EINECS	215-181-3
Alcool éthylique	64-17-5	EINECS	200-578-6
Alcool méthylique	67-56-1	EINECS	200-659-6
eau	7732-18-5	EINECS	231-791-2

15.12. Chine - Inventaire des substances chimiques existantes (IECSC)

Nom chimique	Numéro CAS	Statut
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Present [27680]
Alcool éthylique	64-17-5	Present [38125]
Alcool méthylique	67-56-1	Present [16735]
eau	7732-18-5	Present [32224]

15.13. Corée du Sud - Inventaire des substances chimiques existantes (KECI/KECL)

Nom chimique	Numéro CAS	Liste	Statut
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	Annex 1	Present [KE-29139]
Alcool éthylique	64-17-5	Annex 1	Present [KE-13217]
Alcool méthylique	67-56-1	Annex 1	Present [KE-23193]
eau	7732-18-5	Annex 1	Present [KE-35400]

15.14. Japon - Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)

Nom chimique	Numéro CAS	MITI No.
Hydroxyde de potassium	1310-58-3	(1)-369
Alcool éthylique	64-17-5	(2)-202
Alcool méthylique	67-56-1	(2)-201
eau	7732-18-5	- (listed on Japanese Pharmacopoeia 8th Edition)

SECTION 16: Autres Informations

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

16.1. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 2
Inflammabilité: 3
Réactivité: 0
Danger Spécial:

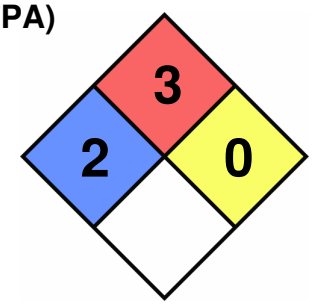

16.2 Révision du Document

Date de la Dernière Révision:
2026-05-05

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.